

Cannabis en France : Faut-il poursuivre dans l'hypocrisie ? - 1/1

La France continue d'interdire par principe ce qu'elle tolère en réalité : la consommation de marijuana, de haschich et autres dérivés du cannabis...

Suite à l'article de Laurent Guerin (Alias agfan), je n'ai pu résister à l'envie de vous faire lire ceci :p

"La France continue d'interdire en principe ce qu'elle accepte en réalité: la consommation de marijuana, de haschich et autres dérivés du cannabis. Des millions de Français, jeunes et moins jeunes, consomment couramment du cannabis, souvent au vu et au su de tout un chacun. La police les laisse faire et se contente de pourchasser 'souvent assez mollement' les trafiquants. Ainsi cet acte prohibé par la loi ne l'est plus par la police et la justice.

On dira qu'on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment et qu'une légalisation officielle aurait l'inconvénient de lever l'interdit moral qui continue de peser, aux yeux d'une partie de l'opinion, sur ces substances. Recevant ainsi la bénédiction implicite du législateur, la consommation de "drogues douces" pourrait croître soudain dans des proportions considérables. Mais on sait aussi que ces fumées ne sont pas toxiques, sauf à dose très élevée, qu'elles ne présentent aucun risque d'addiction physiologique et que les véritables problèmes d'accoutumance et de santé publique sont ailleurs : dans l'excès d'alcool, de médicaments ou dans la dissémination des "drogues dures".

On dira encore qu'il n'est point besoin de rajouter une toxicomanie nouvelle, même bénigne, à celles qui existent. Certes, mais on néglige l'effet pervers de l'interdiction.

En accroissant le prix de vente du haschich et de la marijuana, la prohibition fournit aux trafiquants une source de profits abondants. Les réseaux de dealers sont en fait contrôlés la plupart du temps par des criminels brutaux et actifs, qui cherchent sans cesse à gagner de nouveaux consommateurs.

Les lycéens ou les collégiens désireux de se procurer du cannabis doivent la plupart du temps s'adresser à des dealers, c'est-à-dire entrer en contact avec cette pègre nouvelle, avec tous les dangers que cela comporte. Personne, évidemment, ne contrôle la qualité des produits proposés.

Dans ces conditions, une légalisation encadrée, avec des points de vente connus et contrôlés, apparaît comme une bien meilleure solution. Au lieu d'être encadrée par des gangsters, la consommation le serait par quelques professionnels soumis à contrôle, ce qui constituerait tout de même un progrès. Bien sûr, la chose mérite discussion. Au sein du Nouvel Observateur les opinions divergent et plusieurs fois nous avons fait état de ces interrogations. Aujourd'hui la France est mûre pour le débat. Ouvrons-le'

Laurent Joffrin*

* Laurent Joffrin est directeur de la rédaction du Nouvel Observateur"

source : <http://www.multimania.com/fdcc/obs.htm>

Voilà :) A méditer ...